

**Bureau****Compte rendu succinct****des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Affiché au siège de la CAGB le : 14/04/12	Séance du jeudi 07 juin 2012 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle 101	Visé par : Le Directeur Général des services, Laurent VAN HERREWEGHE
---	--	--

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 mars 2012, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 07/06/2012 à 18h00 au Grand Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU 1^{er} Vice-Président puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**↳ R 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1^{er} Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité le Bureau nomme Monsieur Patrick RACINE comme secrétaire de séance.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Commission n°01 : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Finances

↳ R 1.1.1 - Convention constitutive de groupement de commandes et d'utilisation de la station carburant de la Ville de Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention constitutive de groupement de commandes et d'utilisation de la station de la Ville de Besançon,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.1.2 - Garanties d'emprunt - Compétence Habitat (juin 2012) - AHSFC & Axentia

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur les deux demandes de garantie d'emprunts, déposées en matière d'habitat par l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté et Axentia, pour un montant total de 7 595 716,50 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports

↳ R 5.1 - Développement et promotion de l'offre d'animation dans la Vallée du Doubs

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance des ces éléments d'information,
- se prononce favorablement sur les conventions de partenariat avec l'Office de Tourisme et des congrès de Besançon, la commune de Boussières et la commune de Deluz pour l'organisation d'animations dans le cadre du programme « Au fil du Doubs »,
- autorise Monsieur le président, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°07 : Habitat, Politique de la Ville

↳ R 7.1 - Programmation agréments PLS 2012 - Structures collectives

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 2 demandes, correspondant à 104 agréments PLS, au bénéfice de l'EHPAD « La Retraite » à Besançon et de la MARPA d'Ecole-Valentin.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 7.2 - Programmation agréments PLS 2012 - Opérateurs privés

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 2 demandes, qui correspondent à 8 agréments PLS, pour des opérations situées à Franois et Ecole-Valentin.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 7.3 - Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH (subventions < 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 4 demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH, pour un montant total prévisionnel de 12 292 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°03 : Economie, Emploi et Insertion

↳ R 3.1 - Concours Talents des Cités - Financement des éditions 2011 et 2012

MM. FELT et MARTIN ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 4 000 € à l'Association BGE Franche-Comté, pour l'organisation des éditions locales 2011 et 2012 du Concours Talents des Cités.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°04 : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

↳ R 4.1 - Campagne AlimenTerre 2012 - Demande de subvention de RéCiDev

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance du déroulement de la campagne AlimenTerre 2012,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association RéCiDev pour la réalisation de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Bureau

Séance du jeudi 7 juin 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 1.1.1, 1.1.2, 5.1, 7.1, 7.2, 7.3, 3.1, 4.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h20.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 5.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Pierre MARTIN (à partir du rapport 1.1.2), M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.2), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 7.3), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Yves GUYEN, M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 5.1), M. Daniel HUOT (jusqu'au rapport 7.3), M. François LOPEZ, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 5.1), M. Patrick RACINE, M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 7.3)

Etaient absents : M. Jean-Claude ROY, M. Nicolas GUILLEMET, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Frank MONNEUR, Mme Danièle POISSENOT, M. Pierre CONTOZ, M. Eric ALAUZET

Secrétaire de séance : M. Patrick RACINE

Procurations de vote :

Mandants : P. CONTOZ (à partir du 1.1.2), F. MONNEUR, D. HUOT (à partir 3.1).

Mandataires : JP. MARTIN (à partir du 1.1.2), JY. PRALON, F. LOPEZ (à partir 3.1).

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 7 juin 2012

Au Grand Besançon

Ordre du jour

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon	7
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance	7
Commission n°01 - Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC	7
Finances	7
Rapport n°1.1.1 - Convention constitutive de groupement de commandes et d'utilisation de la station carburant de la Ville de Besançon	7
Rapport n°1.1.2 - Garanties d'emprunt - Compétence Habitat (juin 2012) - AHSFC & Axentia	8
Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports	8
Rapport n°5.1 - Développement et promotion de l'offre d'animations dans la Vallée du Doubs	8
Commission n°07 : Habitat, Politique de la Ville	9
Rapport n°7.1 - Programmation agréments PLS 2012 - Structures collectives	9
Rapport n°7.2 - Programmation agréments PLS 2012 - Opérateurs privés	9
Rapport n°7.3 - Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH (subventions < 10 000 €)	9
Commission n°03 - Économie, Emploi et Insertion	9
Rapport n°3.1 - Concours Talents des Cités - Financement des éditions 2011 et 2012	9
Commission n°04 - Développement durable, Environnement, Cadre de vie	10
Rapport n°4.1 - Campagne AlimenTerre 2012 - Demande de subvention de RéCiDev	10

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Bureau Séance du jeudi 7 juin 2012

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon - La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h20.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.I - Désignation d'un secrétaire de séance

M. BAULIEU.- Il ne vous aura pas échappé que nous avons un ordre du jour qui reste coquet, bien que nous ayons pris l'initiative de l'éclater entre la semaine dernière et ce soir. Pour quelques éléments, nous pourrions sans doute aller relativement vite.

Sans autre transition, puisqu'il y a un certain nombre de délibérations conclusives, je vais satisfaire aux formalités en déclarant la séance ouverte.

J'invite le Bureau à nommer un secrétaire de séance. Qui est volontaire ? Ce sera Patrick RACINE. Merci beaucoup de cette acceptation enthousiaste, Patrick.

S'agissant du quorum, l'avez-vous compté ? C'est bon. Merci, Jean-Philippe.

Y a-t-il des pouvoirs ? Pierre CONTOZ a donné pouvoir à Jean-Pierre MARTIN et Frank MONNEUR à Jean-Yves PRALON. Merci. Ai-je satisfait à toutes les formalités ? Jean-Pierre MARTIN arrivera en retard.

Commission n°0I - Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Finances

Rapport n°I.I.I - Convention constitutive de groupement de commandes et d'utilisation de la station carburant de la Ville de Besançon

M. BAULIEU.- Il est proposé de renouveler la convention de groupement de commandes pour l'approvisionnement en carburant qui existe actuellement entre la Ville de Besançon, la CAGB et le CCAS afin d'y associer d'autres membres et d'y intégrer les frais de fonctionnement de la station Carburant. La Ville de Besançon sera le coordonnateur de ce groupement de commandes.

Qui pourrions-nous associer à cette démarche, Monsieur le Directeur Général ?

M. VAN HERREWEGHE.- On y associe le Département et la Région. Il va y avoir un groupement de commandes de fioul avec les communes, mais en parallèle. On va écrire aux communes la semaine prochaine.

M. BAULIEU.- Vous voulez dire qu'en termes d'information, on pourrait avoir un groupement de commandes fioul ou gazole intéressant les communes. Tout cela est à venir, donc vous aurez tous les éléments par écrit.

Y a-t-il des observations sur le premier rapport ? Merci.

M. BAULIEU.- Il y a d'autres rapports sur cette compétence, sur table. Tout d'abord, sur le rapport n°1.1.2 relatif à des garanties d'emprunt, je donnerai la parole à Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA.

Mme CRABBÉ-DIAWARA.- Sur ce rapport, il nous est proposé de garantir la portée de garanties d'emprunt.

D'une part, à l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté, pour une maison d'accueil spécialisée de 40 places à Franois. Cet établissement emploiera 50 salariés. On a une construction avec des normes environnementales de qualité. Il nous est demandé de garantir 4,5 M€, c'est-à-dire 90 % de 5 M€ sur le total emprunté, sachant que l'opération dans sa globalité est estimée à 9,5 M€. Cette opération est importante dans la mesure où l'établissement est destiné à accueillir des handicapés mentaux et des polyhandicapés. Donc, cela demande des surfaces importantes par rapport au nombre de places.

La deuxième garantie demandée est pour deux prêts auprès du Crédit Foncier de France, un PLS Foncier et un PLS Construction, pour la construction d'une structure multiservices à Avanne, avec un foyer d'accueil médicalisé de 15 lits, un accueil de jour de 20 places, un service d'accompagnement à la vie sociale et un autre médicosocial pour les adultes handicapés. C'est Axentia - on en avait parlé au dernier Bureau -, société anonyme d'HLM à compétence nationale, qui porte le projet. Cela sera ensuite géré par l'Association des Paralysés de France.

On a vérifié que tous les ratios prudentiels et le règlement d'attribution des garanties de la CAGB étaient respectés.

M. BAULIEU.- Merci, Marie-Odile. Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Il est donc adopté. Merci.

**Examen des rapports de la Commission n°01
qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté**

Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports

Rapport n°5.I - Développement et promotion de l'offre d'animations dans la Vallée du Doubs

M. PRALON.- Très simplement, le rapport n°5.I traite du développement et de la promotion de l'offre d'animations dans la Vallée du Doubs. Vous savez que dans le cadre du schéma de développement touristique, on a prévu de développer et de promouvoir l'animation le long de cette vallée, qui va de Besançon à Dole. L'objectif est de développer l'attractivité de ce secteur. Plusieurs manifestations auront lieu cet été dans ce cadre-là, avec des concerts dans des communes comme Chalezeule, Boussières et Deluz. Le 1^{er} juin dernier, une manifestation a eu lieu à l'île Saint-Pierre à Besançon. Plus haut, des équipements se développent le long de cette Vallée du Doubs. On l'a vu du côté de Deluz ou d'Avanne. Tout cela contribue à la mettre en valeur. Parmi les nouveautés, le programme « Au fil du Doubs » - dont vous avez reçu chacun un exemplaire - couvre un territoire qui va du Grand Dole jusqu'au Grand Besançon. Ce programme est édité par le Grand Besançon, avec les trois EPCI, notamment la Communauté de Communes du Val-Saint-Vitois et le Grand Dole. À l'avenir, on espère pouvoir étendre cette diffusion jusqu'au secteur de Montbéliard. Le montant de l'opération qui vous est donné est de 53 000 €, avec des participations des différentes collectivités.

On vous demande de prendre connaissance de ces éléments et de vous prononcer sur les conventions de partenariat avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Besançon, les communes de Boussières et de Deluz, pour l'organisation d'animations dans le cadre du programme « Au fil du Doubs » et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les conventions.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des remarques ?

M. REYLE.- Une petite remarque : sur la plaquette qui a été distribuée, seule la commune de Chalezeule est manquante.

M. PRALON.- Il s'agit sans doute d'un oubli. Nous vérifierons.

**Examen des rapports des Commissions n°05 et n°06
qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté**

Commission n°07 : Habitat, Politique de la Ville

Rapport n°7.1 - Programmation agréments PLS 2012 - Structures collectives

M. STEPOURJINE.- On vous propose 82 agréments pour l'EHPAD « la Retraite » rue de Belfort pour la reconstruction de 82 chambres et 22 agréments pour la construction d'une MARPA intercommunale à École-Valentin. Quatre communes participent à ce projet.

M. LE PRÉSIDENT.- S'il n'y pas de remarque, le rapport est approuvé.

Rapport n°7.2 - Programmation agréments PLS 2012 - Opérateurs privés

M. STEPOURJINE.- On vous propose 2 agréments pour une construction à Franois pour le Carré de l'Habitat et 6 agréments pour une construction à École-Valentin.

M. LE PRÉSIDENT.- S'il n'y pas de remarque, le rapport est approuvé.

Rapport n°7.3 - Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH (subventions < 10 000 €)

M. STEPOURJINE.- Il s'agit de travaux d'adaptation pour 4 logements, pour 4 propriétaires occupants, pour une subvention totale de 12 292 € et un montant de travaux de 29 217 €.

M. LE PRÉSIDENT.- S'il n'y pas de remarque, le rapport est approuvé.

**Examen des rapports des Commissions n°07, n°08, n°09 et n°02
qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté**

Commission n°03 - Économie, Emploi et Insertion

Rapport n°3.1 - Concours Talents des Cités -
Financement des éditions 2011 et 2012

M. MARTIN.- Il s'agit de financer les éditions 2011 et 2012. Je rappelle l'objectif : il s'agit de valoriser les jeunes entrepreneurs des quartiers et leur esprit d'initiative et de favoriser la cohésion sociale, la citoyenneté et l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

Le public cible se définit en deux catégories : la catégorie « émergence », pour ceux qui ont un projet de création d'entreprise ou d'activité et souhaitent développer le projet dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville et la catégorie « création », pour avoir créé une entreprise ou une association dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

Le concours local Talents des Cités répond aux critères d'éligibilité du concours national et régional et l'on souhaite continuer à développer le projet dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville, à savoir : Planoise, Grette-Butte, Clairs-Soleils, Montrapon, Orchamps, Vaites et, depuis 2007, Battant-Madeleine et Cité Amitié. Vous avez la liste des lauréats et le Bureau ZFU/SAP assure la mise en œuvre du concours. Il est donc demandé d'attribuer une subvention de 4 000 € pour les années 2011 et 2012.

M. LE PRÉSIDENT.- Quels sont ceux qui sont contre ? Deux ne participeront pas au vote : Marcel FELT et Jean-Pierre MARTIN.

**Examen des rapports de la Commission n°03
qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté**

Commission n°04 - Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Rapport n°4.1 - Campagne AlimenTerre 2012 - Demande de subvention de RéCiDev

M. LOPEZ.- Il s'agit d'une demande de subvention de RéCiDev à hauteur de 2 000 € pour ses activités de 2012. C'était à peu près la même chose l'année dernière. Ils interviennent sur une animation et une information au niveau du problème alimentaire et notamment sur les échanges alimentaires.

**Examen des rapports de la Commission n°04
qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté**